

A TRAVERS LES CERCLES

EN AVANT LA MUTUALITE

UNE CAUSERIE UNIQUE

Judi, le 28 février dernier, les membres du cercle Ste-Marie No 146, de l'Alliance Nationale, avaient la bonne fortune, à l'occasion de l'installation de leurs officiers, d'avoir la visite de M. Charles Duquette, premier vice-président général et inspecteur en chef.

Après les affaires de routine et l'installation du seul dignitaire à être remplacé, M. Eugène Prévost, élu président du cercle, tous les autres officiers ayant été réélus, monsieur l'Inspecteur en Chef, avec son amabilité, sa courtoisie habituelles et le talent familial qu'il possède d'entretenir son auditoire, fit le plus bel, le plus juste et le plus saillant exposé de l'Alliance Nationale, depuis son institution jusqu'à nos jours.

Il nous dit ce que furent les fondateurs, leurs raisons d'établir une association comme l'Alliance Nationale, leur but, leurs moyens d'action et avec quelle largeur de vues, quelle prudence, ils avaient élaboré cette fondation, même dans ses plus petits détails.

A cette époque cependant, 1893, les grands problèmes en mutualité, les âges, les maladies, la mortalité, le coût d'administration, la réserve à accumuler, la question si importante de l'admission des femmes, mêmes toutes ces causes, qui ont été étudiées et débattues depuis par les mutualistes, étaient à l'état embryonnaire.

Depuis ce temps, ces hommes qui se sont voués à cette grande œuvre, à cette science de la mutualité, ont approfondi ces divers sujets et ils les ont résolus à leur grande satisfaction, et pour le plus grand bien des millions de membres des nombreuses sociétés des deux sexes qui en font maintenant partie.

Quelle ne fut pas alors la grande prudence, les prévisions sages des fondateurs de l'Alliance Nationale, de doter cette Association naissante d'une échelle de taux suffisants pour faire face à toute éventualité.

Cependant, malgré cette sage mesure comme toutes celles adoptées par les Exécutifs et les Conseils Généraux qui se sont succédés depuis son institution, l'Alliance Nationale s'est vue forcée d'adopter comme toutes les autres sociétés de secours mutuels, d'ailleurs des changements de tarifs plus élevés; d'établir des réserves et des restrictions plus en rapport avec les temps modernes et la science mutualiste, et même encore tout dernièrement d'abandonner sa charte Provinciale pour obtenir une charte Fédérale, qui lui permet maintenant de faire, non seulement de la mutualité, mais même de l'assurance sous toutes ses formes, sous n'importe quel système, dans toute la Puissance du Canada. Elle est sur le même pied que toutes les compagnies d'assurance-vie qui opèrent dans le Dominion.

L'Alliance Nationale n'a pas pu en arriver là cependant, sans démontrer et prouver aux autorités compétentes que son avoir accumulé depuis vingt-cinq ans, s'élevait maintenant à plus de \$3,000,000; que sa réserve en raison des risques qu'elle avait assumés depuis sa fondation était plus élevée que le maximum requis par la loi des assurances.

Aussi a-t-il fallu, à ceux préposés à connaître la grande nécessité de parvenir à cet excellent résultat, un esprit large, mais pondéré, une vision économique remarquable.

Aujourd'hui, l'Alliance Nationale est sur des bases des plus solides et indiscutables.

Grâce aux administrateurs prévoyants et habiles qui ont été chargés de sa direction, elle a évolué à travers tous les écueils, sans bruit, sans fiction et elle est aujourd'hui en mesure d'assurer à tous ses membres dont l'effectif sera bientôt de 30,000 que chacun de leurs certificats est garanti par une réserve légale et que tous seront payés intégralement. Son programme est tel que l'on peut prévoir sans crainte que dans dix ans, ces trois millions de piastres se triplent.

Maintenant que n'a-t-elle pas fait pour ses membres? Quelle somme de secours n'a-t-elle pas payée à ses malades, aux bénéficiaires des déçédés?

Quel montant n'a-t-elle pas prêté à ses membres? Combien d'invalides ont été secourus?

Combien de ses membres et d'institutions religieuses, civiques, éducationnelles et nationales lui sont redevables pour l'aide qu'elle leur a donnée et qu'elle est toujours prête à rendre pour le plus grand bien de la nationalité canadienne-française qui a besoin d'institutions du genre de l'Alliance Nationale pour se maintenir surtout dans ces moments de crise que nous traversons.

Voilà un résumé bien pâle de la causerie de M. Duquette qui fut appréciée au plus haut degré par tous les membres présents, et l'auditoire était nombreux.

Ces messieurs n'oublieront jamais ce qu'ils ont entendu et qui a tellement raffermi leur confiance dans l'Alliance Nationale que plusieurs d'entre eux, de braves pères de famille, ne voururent point laisser la salle sans proposer leurs fils comme membres de cette grande et belle Association.

Nous nous permettons en terminant ce bref compte rendu d'une soirée inoubliable pour les membres du cercle Ste-Marie de suggérer à nos amis de autres cercles d'inviter M. Duquette à renouveler chez eux, cette causerie bienfaitrice, ils en retireront des résultats pratiques.

CERCLE JEANNE D'ARC No 53

Mercredi soir, le 27 février dernier, le cercle Jeanne d'Arc No 53, de l'Alliance Nationale, tenait sa deuxième assemblée régulière à la salle de l'Union du Commerce, 149 Berri.

A l'occasion de la reprise des soirées récréatives, un grand nombre de membres étaient présents.

M. Yves Le Rouzès, professeur à l'Académie Commerciale Catholique, y donna une conférence intéressante sur l'électricité.

Cette science, dit-il, dont on constate les effets merveilleux, n'a pu être encore définie. On sait fort bien que c'est un fluide qui produit une force, mais on ne peut dire encore quel en est le véritable agent producteur. Qu'est-ce que l'électricité? nous demande-t-on. Je ne le sais pas. Jusqu'ici, personne n'a pu la définir. — Le véritable inventeur fut M. Edouard Branly, homme de science français, né en 1846, qui fut aussi l'inventeur de la télégraphie sans fil.

On compare l'effet de l'électricité à une fée qui promène sa baguette magique un peu partout et personne ne la connaît. Elle parcourt six milles lieues par seconde. L'électricité a découvert ses secrets pas à pas. On fit diverses expériences, et finalement l'on s'aperçut que l'oxyde de fer avait le pouvoir d'attirer. Au troisième siècle, on suspendit une aiguille aimentée

et en la rapprochant un fil trempé dans le sulfate de magnésie, saturé d'hydrogène et d'oxygène, elle se déplaça presque à angle droit. D'époque à époque, on tenta de nouveaux essais, et enfin à l'époque contemporaine, il fut trouvé dans l'électricité une force. Beaucoup de découvertes sont dues au hasard, mais toujours par des stupides. On fit des tentatives nombreuses pour saisir le phénomène de l'électricité, voire même sur une grenouille inanimée et à l'application de deux fils, elle se contracta plusieurs fois prouvant par là qu'un courant quelconque l'agitait intérieurement.

Vers 1780, Volta fit de grandes expériences et on peut lui attribuer la découverte du courant électrique. Il fit une pile et de la connection de deux fils jaillit une étincelle. A cette époque, on aurait pu inventer l'éclairage électrique, mais le charbon prenait feu et ce n'est qu'à force de recherches qu'on réussit à éteindre l'étincelle au moment du contact. Puis vient graduellement le fonctionnement de la pile, le cuivre, le zinc étant en place, il se forme de petites bulles qui produisent le courant potentiel; et pour produire la force, il faut deux pôles: pôle positif et pôle négatif, de là le principe suivant: deux pôles de même nature se repoussent, deux pôles de sens contraires s'attirent; le pôle de retour est toujours la terre, cette bonne et généreuse terre, source de tous bienfaits, où il semble surtout aujourd'hui que l'on veuille retourner après l'avoir si cruellement abandonné.

Après avoir parlé des lampes incandescentes, de leur composition, de la manière d'y faire le vide, de la chaleur du volt et de l'ampère, le conférencier nous amène à parler de Newton, de ses tentatives de se servir de l'électricité comme force motrice, et chose étonnante, ce furent les Américains qui, les premiers, réussirent à utiliser la vapeur comme force motrice, en lançant leur premier bateau à vapeur sur l'Hudson. Honneur aux Américains! Puis M. le Rouzès parle de Marconi qui a mis en exploitation la télégraphie sans fil, mais il n'en reste pas moins prouvé que le véritable inventeur fut Branly qui a été décoré par l'Académie des Sciences, et même Marconi le reconnut en envoyant son premier message de Douvres à Calais contenant ces mots: Respect, hommage à mon maître Branly. Puis le conférencier énumère les noms des grands savants qui ont doté la Science de si belles découvertes: Branly, Ampère, Marconi et Pasteur et dit que ce sont tous des catholiques fervents et convaincus. Pasteur disait: Quand je doute mon pays d'une nouvelle découverte, je suis content, heureux, mais mon cœur est satisfait que quand il prie." Et n'est-ce pas ce sentiment qui a guidé la jeune héroïne de dix-huit ans, qui sauva la France, "Jeanne" que le cercle a choisie comme patronne et dont la devise était: Pour le Christ, en avant, toujours.

Salut donc, à vous tous, officiers et membres du cercle Jeanne d'Arc, pour votre sens si chrétien, si catholique, et pour l'activité que vous déployez à vous occuper des choses de l'esprit afin de grandir comme individualité et faire ainsi reconnaître de plus en plus notre identité nationale.

M. le Rouzès fut très applaudi et, prenant son siège, reçut tout à tour les félicitations des officiers et des membres. Parmi ceux qui assistaient à cette séance instructive, nous sommes heureux de nommer: MM. Jos. Gauthier, président, Dr C. A. Daigle, vice-président, M. Eudore Gobeil, secrétaire, A. O. Desforges, trésorier, J. U. Huot, introducteur, S. L. Auger, substitut; les membres J. H. Aumond, D. Beaupré, E. Bastien, J. Brisbois, U. Chastenait, H. Chaput, H. Charrelier,